Dr Olivier Kadoch
Gynécologie-obstétrique · Chirurgie gynécologique

À L'ÉCOUTE · VIOLENCES

Violences : vous n'êtes pas seule

Rien ne justifie la violence : vous n'en êtes pas responsable. Des professionnels peuvent vous aider.

NUMÉROS OFFICIELS

3919
Violences Femmes Info
Écoute gratuite et anonyme, 24 h/24, 7 j/7 (pas un numéro d'urgence)

17 · 112
Danger immédiat
Police-secours ; 112 : numéro d'urgence européen

114
SMS gratuit, 24 h/24
Quand vous ne pouvez pas parler à voix haute

Urgence médicale : **15**. Échanger par écrit avec un policier ou un gendarme : **service-public.gouv.fr/cmi** (lien aussi sur arretonslesviolences.gouv.fr). Ce signalement n'est pas une plainte.

Reconnaître les violences

La grossesse et la naissance peuvent les faire apparaître ou les aggraver. Elles se cumulent souvent ; sans blessure visible, il peut y avoir violence :

- **Physiques** : coups, brutalités
- **Verbales et psychologiques** : dénigrement, humiliations, intimidation
- **Sexuelles**
- **Économiques**
- **Contrôle et isolement** de la part du partenaire

Une question posée à toutes les patientes

La Haute Autorité de santé recommande aux soignants d'aborder ce sujet avec chaque femme. Vous restez libre d'en parler ou non, maintenant ou plus tard, **dans un cadre confidentiel**. Le médecin peut alerter le procureur avec votre accord ; sans accord seulement en cas de danger immédiat et d'emprise, en vous prévenant.

Les démarches possibles

- Un certificat médical décrit les blessures : utile, mais non obligatoire pour porter plainte
- Police et gendarmerie doivent enregistrer votre plainte
- Le juge peut délivrer en urgence une ordonnance de protection

Se préparer, en sécurité

- Mettre à l'abri vos documents importants (copies, ou confiés à un proche)
- Apprendre par cœur les numéros d'urgence
- Repérer des personnes qui peuvent vous aider

Sources · HAS, Repérage des femmes victimes de violences au sein du couple, 2019 ; outil d'aide au repérage, 2022 · service-public.gouv.fr, Violences conjugales (F12544, vérifié le 01/06/2026) · justice.fr, Violences conjugales, 2026 · Code pénal, art. 226-14 (loi du 30/07/2020) · arretonslesviolences.gouv.fr, dépliant d'information (mis en ligne en 2024).

107 avenue Victor Hugo, 75116 Paris · Centre Geoffroy Saint-Hilaire, 75005 Paris
docteurkadoch.com · Docteur Kadoch Olivier, Paris, France

Document d'information · nov. 2026.
Il ne remplace pas la consultation.